

SAINT-MAURICE

INFO

AVRIL
2021



BUDGET 2021

SAM, LA MASCOTTE DU SAINT-MAURICE INFO !

Bonjour à toutes et à tous.
Je me présente : Sam le renard !

En ces temps incertains et cette actualité pesante, je me suis dit qu'apporter un peu d'humour et de légèreté ne pourrait pas faire de mal.

Alors, chaque mois, j'apparaîtrai dans les pages de votre journal pour ponctuer certains sujets d'un trait d'humour ou d'une information complémentaire.

POURQUOI UN RENARD, ME DIREZ-VOUS ?

Tout d'abord, parce que je suis présent dans le Bois de Vincennes, lieu si cher à vos cœurs.

Ensuite, parce qu'on a souvent une mauvaise image de moi – la faute, entre autres, aux Fables d'Ésope et au roman de Renart – et que j'aimerais bien vous convaincre que je ne suis en aucun cas nuisible, farceur, empreint de ruse, menteur ou encore perfide !

À l'heure où la biodiversité est malmenée, sachez que je suis un très bon chasseur, permettant de réguler la prolifération des rongeurs, et éviter ainsi l'utilisation de produits toxiques, néfastes pour l'environnement. Je me régale aussi de végétaux et dissémine les graines de diverses espèces par mes déjections. Pour finir, j'élimine les animaux malades et les charognes, freinant ainsi les possibles propagations d'épidémies ou l'expansion de la borréliose de Lyme.

Alors... convaincus ?



ÇA SE GOUPEL
PLUTÔT BIEN
POUR MOI !

Et en septembre,
Sam vous prépare
une surprise...



<i>Instants</i>	4
<i>Vaccination</i>	7
<i>Grand angle</i>	8-10
<i>Jubilé</i>	13
<i>Ville fleurie</i>	14-15
<i>Commerce</i>	16
<i>Portrait</i>	17
<i>Tribunes</i>	18
<i>Pharmacies</i>	19
<i>État civil</i>	19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55 rue du M^e Leclerc – Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication –
Dominique Contensoux – Cécile Gailhac.

Maquette : Élise Cordeau.

Photographes : Adobe Stock –

Service Communication – M Genon – JP Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8 600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois.

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

La crise sanitaire se prolonge et touche désormais de nombreuses familles mauritiennes ainsi que des agents municipaux. J'ai une pensée pour chacun. Je tiens à saluer le **formidable engagement des agents du service public**, qu'il soit

communal, éducatif, de santé ou de sécurité pour faire face à cette crise inédite.

Malgré les nouvelles restrictions, nous devons garder espoir, **la vaccination de masse approche**, notamment dans le cadre de la collaboration engagée avec les villes voisines disposant d'un centre de vaccination.

Dans ce contexte, le budget que le Conseil municipal vient d'adopter est un **budget de prudence et de confiance dans l'avenir de Saint-Maurice**.

Priorité est donnée à la **rénovation** et l'isolation thermique de deux bâtiments emblématiques de la Ville, le Centre sportif du **COSEC** et la **crèche Delacroix**, qui bénéficieront de 5 millions de travaux en 2 ans. Nous poursuivons le **programme de transition énergétique** également par le remplacement de chaudières et l'installation de bornes de recharge électrique.

Le budget permet aussi de financer le prestataire chargé d'aider la Ville à élaborer le règlement du **concours d'aménagement du Capitole en 2 salles de cinéma d'art et d'essai et en logements, en 2021**. C'est un enjeu pour la culture, la vie sociale et les relations intergénérationnelles à Saint-Maurice.

Au titre du **budget de la solidarité**, nous maintenons le niveau rehaussé de l'allocation aux retraités défavorisés, le doublement du portage à domicile, la hausse des secours du CCAS. Nous augmentons les moyens destinés à la jeunesse. Un Conseil des jeunes sera créé à la rentrée. La fête de la musique renaît à Saint-Maurice. Rendez-vous le 21 juin.

Afin de financer ces actions, **pas de hausse des impôts locaux** mais un appel systématique aux subventions, soit **un million d'euros obtenu notamment auprès de l'Etat et de la Région** pour 2021.

C'est ainsi, qu'à votre écoute et à l'écoute des élus minoritaires, ensemble, nous cherchons à œuvrer pour le quotidien des Mauritiennes et des Mauritiens.



Cette vision s'inscrit dans la **continuité de ce qu'a entrepris Christian Cambon**, depuis qu'il est entré au conseil municipal, en 1971. Nous fêtons ainsi son Jubilé pour ses 50 ans de mandat et il était juste de lui rendre un 1er hommage dans votre magazine municipal. **Une source d'inspiration constante** pour sa vision, son efficacité et son attention aux autres. Merci Christian, nous sommes heureux et fiers de pouvoir continuer à nous appuyer sur ton engagement au service de notre Ville !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo





CARNAVALS DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Le carnaval est un moment très attendu par les enfants. Plusieurs thématiques cette année : la Grèce antique et l'Asie pour les élémentaires du Centre, le tour du monde pour ceux de Gravelle, l'espace pour les maternelles Gravelle et enfin Astérix aux Sureaux. À l'occasion de ces animations déguisées, Philippe Bourdajaud, 1^{er} Maire adjoint chargé de la vie scolaire et de la jeunesse, a fait le tour des accueils de loisirs de la ville, des maternelles aux adolescents, en compagnie de Corinne Baney, cheffe du service jeunesse, afin de saluer les enfants et de féliciter les animateurs pour le travail accompli.



JOURNAUX ET GOURMANDISES PLACE MONTGOLFIER



Le nouveau kiosque de la place Montgolfier a ouvert le 1^{er} mars en présence du Maire, Igor Semo, et des adjoints Thibault Vitry et Cédric Damien. Retrouvez tous les jours de 8h30 à 19h (20h quand le couvre-feu sera fini), votre presse quotidienne et de quoi vous restaurer. Au menu, des produits bio et faits maison : crêpes salées et sucrées, salades composées, gaufres, muffins, barbes à papa, churros et des glaces à l'italienne. Petit déjeuner, casse-croûte du midi ou goûter, de quoi faire le bonheur des gourmands !

INSTANTS



SENSIBILISATION PARITÉ ZÉRO CLICHÉ

Hana et Dina, membres du Conseil Municipal des Enfants, ont mené une action de sensibilisation et de réflexion sur les clichés homme/femme auprès des élèves de leur classe, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Hélène Coupé, Maire adjointe chargée de la citoyenneté, de la médiation, de la lutte contre les violences faites aux femmes, les a accompagnées dans cette action qui fera l'objet d'autres interventions. Les CM2 de Mme Pacheco à l'école Roger Revet ont particulièrement bien joué le jeu avec des échanges constructifs. Retrouvez la page sur le droit des femmes sur notre site internet.

SERVICE

PAYEZ VOS FACTURES d'hôpital chez le buraliste



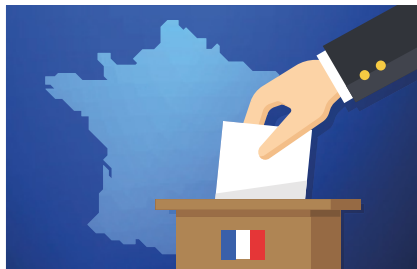
Vous devez payer une facture de cantine, d'hôpital ou encore une amende ? Elle comporte un QR-code et la mention « payable auprès d'un buraliste » au niveau des modalités de paiement ?

N'hésitez plus, rendez-vous chez un des 5 100 buralistes agréés reconnaissables grâce au logo « Paiement de Proximité » apposés sur leur devanture. **Retrouvez la liste sur www.impots.gouv.fr/portail/node/13422.**

Un terminal électronique vous permet de scanner le QR-code de votre facture ou de votre avis d'imposition. Il vous suffit de payer le montant dû : en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire sans limitation de montant pour les factures de la vie quotidienne (crèche, cantine, hôpital, amende...) ; règlement en espèces ou par carte bancaire jusqu'à 300 € pour un avis d'imposition. Au-delà, il est obligatoire de payer par un moyen de paiement dématérialisé (paiement en ligne par exemple).

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS régionales et départementales



Pour voter aux élections des dimanches 13 et 20 juin 2021, il faut être inscrit sur la liste électorale de la ville. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 7 mai 2021 inclus pour effectuer cette démarche.

Qui ? Les nouveaux Mauritiens qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste de Saint-Maurice, ainsi que **les électeurs mauritiens ayant déménagé dans Saint-Maurice** et qui n'ont pas encore indiqué ce changement en mairie.

Où ? À la mairie du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

La Ville invite les personnes concernées à ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire, afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours d'inscription. Pour savoir si vous êtes inscrit ou pas sur la liste électorale à Saint-Maurice, consultez service-public.fr (lien sur notre site).

Renseignements : 01 45 18 82 24.

PRÉVENTION SANTÉ

POUR VOS SOINS pensez à la mutuelle communale !



Certaines personnes renoncent à contracter une mutuelle pour des raisons financières. La Ville a mis en place une mutuelle communale afin de permettre aux Mauritiens de se soigner à moindre coût.

Depuis décembre, en partenariat avec l'association à but non lucratif Mut'Com, la Ville propose ce dispositif qui consiste à regrouper les habitants, afin de les faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à un tarif avantageux. La commune sert uniquement d'intermédiaire, les Mauritiens souscrivent librement à l'offre si celle-ci leur paraît profitable.

Cette mutuelle communale s'adresse à tous sans condition d'âge ou de revenus (étudiants, chômeurs, actifs, retraités, professions libérales...). Plus d'informations sur le site de la Ville et lors des permanences à la Direction des Solidarités en mairie **tous les mardis sur rdv au 06 34 69 06 73.**

POINT SUR LA VACCINATION à Saint-Maurice

Selon la Préfecture, près de 60% des seniors dans notre département ont bénéficié d'au moins une dose de vaccin. La campagne s'intensifie malgré de nouveaux aléas.

À la mi-mars, sur les seuls créneaux obtenus par la Ville dans les 4 centres vaccinaux voisins, près de 400 Mauritiens âgés de plus de 75 ans ont pu se faire vacciner. À ce total s'ajoutent les résidents de nos 2 EHPAD, « Les Acacias » et « Le Val d'Osne », de la Résidence de Presles et des Jardins d'Arcadie, ainsi que les Mauritiens qui ont obtenu directement des rendez-vous via la plateforme de réservation. **On peut donc estimer à plus de 600 le nombre de Mauritiens vaccinés.** Ce chiffre demeure une estimation prudente, compte tenu de l'absence d'informations fiables de la part des services de l'État. **Le Maire, Igor SEMO, invite donc tous les seniors de plus de 70 ans qui n'auraient pas encore engagé**

de démarches pour se faire vacciner, à se faire connaître d'urgence auprès du CCAS (0 800 600 611). La Ville continue de réserver des créneaux à Maisons-Alfort, Nogent, Saint-Mandé et Saint-Maur. La mobilisation se poursuit avec les médecins et les pharmaciens qui ont été autorisés à vacciner. Cette nouvelle étape est ouverte aux 55/75 ans. Le faible nombre de doses disponibles d'une part, la suspension momentanée de l'utilisation du vaccin produit par AstraZeneca d'autre part, ont considérablement gêné le travail des professionnels de santé à qui la ville tient à rendre hommage pour leur persévérance. Peuvent également se faire vacciner les personnes adultes vulnérables à très haut risque,

atteintes de trisomie 21, en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées ou en foyers etc... **Prenez contact avec votre médecin traitant qui vérifiera votre éligibilité à cette vaccination prioritaire et vous remettra le certificat médical correspondant obligatoire.**



La vaccination en pharmacie a commencé

Les pharmaciens sont désormais autorisés à prescrire et administrer le vaccin Astra Zeneca à la population éligible*.

• **Prise de rendez-vous via la plateforme en ligne <https://www.doctolib.fr> :**

Grande pharmacie de Saint-Maurice, 7 rue du Maréchal Leclerc, tous les jours du lundi au samedi de 9h à 20h.

• **Prise de rendez-vous en liste d'attente sur place ou par téléphone :**

Pharmacie Montgolfier, 10 place Montgolfier, 01 48 86 51 60, du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30. Vaccination le vendredi uniquement.

Pharmacie des Canadiens, 4 rue des Réservoirs, 01 42 83 24 42, du lundi au vendredi, 9h à 12h30 - 14h30 à 20h, le samedi de 9h à 12h30 - 14h30 à 19h30.

• **Prise de rendez-vous en liste d'attente sur place uniquement :**

Pharmacie des Deux Communes, 46 avenue de Lattre de Tassigny, 01 43 68 20 33, du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30, le samedi de 9h à 20h30.

*Retrouvez la liste des personnes éligibles à la vaccination sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>

BUDGET 2021

maîtrise et ambition

0% d'augmentation
du taux d'impôt

Des services publics renforcés, des travaux importants pour l'enfance, le sport et la culture, de nouvelles initiatives pour le développement durable et toujours pas d'augmentation des impôts : le budget 2021 en quelques chiffres clés.

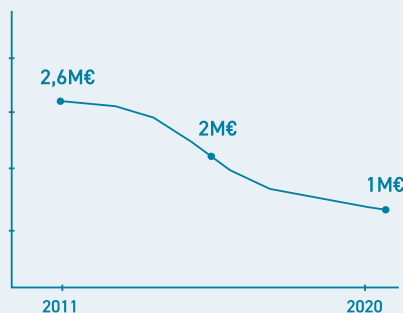
24 millions € en fonctionnement, près de 6,5 millions € en investissement : le budget 2021 de la ville de Saint-Maurice s'inscrit dans une double logique : des dépenses maîtrisées et des projets engageant Saint-Maurice dans une nouvelle étape de sa modernisation. Côté recettes de fonctionnement, le budget 2021 demeure impacté par la poursuite de la disparition de la Taxe d'habitation. Les recettes fiscales liées à cet impôt sont remplacées par une compensation versée par l'Etat à laquelle s'ajoute la part de la taxe sur le foncier bâti, jusqu'à présent perçue par le département. Une compensation dont la pérennité et le mécanisme de mise à jour continuent d'interroger et qui, de fait, vient limiter l'autonomie financière des communes.

EN 10 ANS L'AIDE DE L'ÉTAT DIVISÉE PAR 2,7

La Dotation Globale de fonctionnement (DGF), c'est-à-dire la subvention versée par l'État aux communes, poursuit sa lente érosion. Elle est passée de 2,6 millions € (2011) à 995 000 € (2020). La pandémie et ses contraintes sanitaires entraînent, par ailleurs, une diminution des produits des services (accueils de loisirs, activités culturelles et sportives, etc.). Quant à la Métropole du Grand Paris, qui encaisse les recettes issues de l'ancienne

taxe professionnelle (CVAE et CFE), elle verse à Saint-Maurice une attribution de compensation de 4,9 millions € (constituée essentiellement du produit fiscal de ces 2 impôts moins les charges transférées). Mais le maintien à ce niveau de cette attribution est lui aussi incertain pour les années à venir.

DGF (La Dotation Globale de fonctionnement)



DES SERVICES MAINTENUS ET DÉVELOPPÉS

Ces incertitudes concernant les recettes justifient la prudence qui guide les choix de la Municipalité, tant en matière de fonctionnement que d'investissement. Néanmoins, même si les charges de personnel demeurent maîtrisées, même si la recherche de toutes les économies de gestion possible reste une priorité, le budget 2021 est marqué non seulement par le maintien de l'ensemble des services proposés à la population, mais aussi par la mise en œuvre de nouveaux. Ainsi, par exemple, malgré le

contexte sanitaire, la ville a-t-elle fait le choix de maintenir les crédits destinés aux classes de découverte ou aux séjours d'été pour la jeunesse. Autre exemple : l'aide aux associations est maintenue à son niveau antérieur afin de leur permettre de faire face aux difficultés générées par la pandémie.

ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ

Un nouveau service public a été créé de toutes pièces, dans le quartier Montgolfier, avec l'ouverture d'une mairie annexe, conjuguée avec un Espace France Services prochainement labellisé. Elle y accueillera prochainement des permanences de la Police municipale. Les efforts en matière de sécurité se poursuivent avec l'extension de la vidéoprotection, conjuguée avec la montée en puissance confirmée de la police municipale.

**Dette par habitant
au 1^{er} janvier : 124€
(moyenne de la strate
967€/habitants)**

.....

**Saint-Maurice
2nde ville la moins
endettée du Val-de-Marne**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

Afin de limiter le recours à l'emprunt, la ville a déjà obtenu de l'Etat et de la Région plus d'un million d'euros de subventions pour ces principaux projets.



PETITE ENFANCE 238 000 €

Pour le lancement de la 1^{ère} phase des travaux de la crèche Delacroix et divers travaux d'entretien dans les crèches.



CULTURE 395 000 €

Pour les travaux de ravèlement-consolidation de la façade du TVO, et des travaux d'électricité et de rénovation de dalles dans l'Espace Delacroix, entre autres.



SPORTS 396 000 €

Pour la 1^{ère} phase de la rénovation du COSEC et la poursuite de la participation de la ville aux travaux de rénovation de la piscine de Charenton.



VOIRIE 711 000 €

Pour les études d'aménagement de la rue du Mal Leclerc (entre la place Jaurès et la rue du Pont), pour la rénovation (enrobés et bordures) de la rue Marthe Chenal, des aménagements de voirie après chantier, avenues du Chemin de Presle et Saint-Maurice-du-Valais, la sécurisation de l'escalier Leclerc/ Canadiens, etc.



ÉCOLES 256 000 €

Pour l'installation d'un préau extérieur Maternelle du Centre, le lancement du projet d'aménagement de la cour de récréation de l'élémentaire Gravelle, divers travaux d'entretien et d'amélioration de la sécurité dans l'élémentaire du Centre-Guyon, l'acquisition de dispositifs mobiles de contrôle de l'air (1 par école).



DÉVELOPPEMENT DURABLE 311 000 €

Pour le remplacement de chaudières dans les bâtiments publics, l'acquisition de véhicules électriques : 1 voiture, 2 scooters, 2 VTT pour la police municipale, 1 master benne pour la voirie, le remplacement de vieilles lanternes par des LED, etc.



ESPACES VERTS 249 000 €

Pour la réfection des sols et le remplacement des jeux dans nos squares, l'installation d'une fontaine à débordement square du Val d'Osne, etc.



JEUNESSE

En plus des travaux dans les équipements culturels et sportifs, **20 000 €** pour des études préalables à l'implantation de 2 citystades dans le quartier Montgolfier et dans celui du Pont.



HANDICAP 155 000 €

Pour la mise en accessibilité des bâtiments publics (Maternelle Delacroix) et des travaux d'aménagement de voirie (bandes podotactiles, potelets, élargissement de trottoirs, signaux sonores aux carrefours).

2020 LES SERVICES MUNICIPAUX EN QUELQUES CHIFFRES

358 bébés

accueillis dans les modes de garde petite enfance

1082 enfants

dans les écoles maternelles et élémentaires

770 repas

servis chaque jour dans les restaurants scolaires.

655 spectateurs

au TVO pour 3 représentations théâtrales

3 395 naissances

- 32 mariages - 186 décès enregistrés par le service de l'Etat civil

72 caméras de vidéoprotection

1 185 visites

au service municipal de l'emploi

1 500 enfants

reçus chaque mois dans nos médiathèques
2715 lecteurs

1 000 enfants

inscrits à l'école des sports

350 élèves

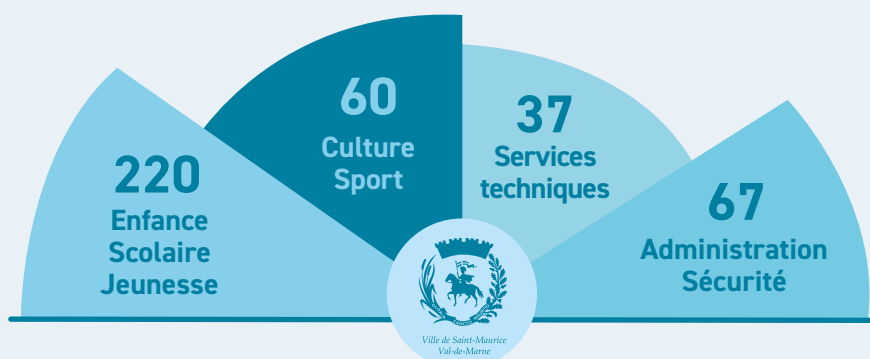
au conservatoire municipal

5 704 appels pour la Chaîne de solidarité

au profit des 127 seniors inscrits

67 bénéficiaires

du portage de repas à domicile (contre 38 en 2019)



LE PERSONNEL COMMUNAL : NOMBRE D'AGENTS PAR SECTEUR

10

SOLIDARITÉ

VENEZ SAUVER des vies le 13 avril !



Une collecte de sang est organisée le mardi 13 avril au centre sportif Le Verseau. Lors de la dernière édition, 24 volontaires se sont présentés, nous les remercions chaleureusement. Grâce à eux, 72 vies ont pu être sauvées.

Vous cherchez un moyen de vous rendre utile malgré le couvre-feu et vous ne présentez pas de symptômes grippaux ? Faites un geste de solidarité et donnez votre sang : vous êtes autorisé à vous déplacer après 19h en cochant la case « assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation dérogatoire de sortie. **Pour savoir si vous êtes éligible, rien de plus simple avec le questionnaire en ligne sur le site dondesang.efs.sante.fr.** Attention, en cas de symptômes grippaux ou de Covid-19, vous devez attendre 28 jours après l'arrêt des symptômes et si vous êtes guéri de la Covid-19, vous devez attendre 42 jours après l'arrêt des symptômes. **Rendez-vous en ligne via le site de la Ville.**

TERRITOIRE

DONNEZ VOTRE AVIS sur le Plan Climat



Le Territoire Paris Est Marne & Bois a lancé la consultation citoyenne « Plan Climat Air Energie Territorial ». Participez jusqu'au 17 avril 2021.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) confient aux collectivités territoriales un rôle majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi notre territoire met en place son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Avant son adoption définitive, Paris Est Marne&Bois vous invite à donner votre avis. Cette consultation est la continuité de la concertation et des ateliers participatifs organisés dans le cadre de l'élaboration.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), adopté en conseil de Territoire le 16 décembre 2019, est accessible dès à présent, et jusqu'au 17 avril, sur le site de la Ville [rubrique Actualités](#).

PANORAMIS

TRAVAUX sur les canalisations de gaz



Dans le cadre de la réhabilitation de son réseau de gaz haute pression, GRTgaz fera des travaux sur les canalisations à l'angle du boulevard de l'Europe et de l'avenue John Fitzgerald Kennedy, du 19 avril au 3 décembre 2021.

Sont prévus : le déplacement des postes de sectionnement de gaz de Joinville-le-Pont et de Saint-Maurice, la construction et la pose de deux nouvelles canalisations de gaz au niveau du carrefour. La circulation piétonne et routière sera perturbée pendant toute la durée des travaux mais ce chantier n'entraînera aucune perturbation sur les consommations domestiques.



CHRISTIAN CAMBON 50 ans au service des Mauritiens



Louis Manchon, Christian Cambon et le Conseil municipal en 1977

Le 19 mars 2021, Christian CAMBON a entamé sa 51^e année de mandat de conseiller municipal de Saint-Maurice. Un parcours hors norme pour un homme profondément attaché à sa ville et à ses habitants.

« **Monsieur Christian CAMBON ?** »
« **Présent !** ». En ce 19 mars 1971, quelques jours après sa victoire aux élections municipales, Louis MANCHON, Maire de Saint-Maurice depuis 1967, installe les nouveaux conseillers municipaux.

Parmi ceux-ci, un très jeune homme, à peine âgé de 23 ans. Christian CAMBON imagine-t-il ce soir-là que, 50 ans plus tard, il siègera toujours au sein du conseil municipal ? Sans doute pas. **Et pourtant, ce jeune étudiant de Sciences-Po Paris, diplômé de droit public, va très rapidement gagner la confiance de ses pairs.** De Louis MANCHON, tout d'abord : après un premier mandat, il lui donne dès 1977 une écharpe de maire-adjoint – en charge de la culture et du sport, il n'a pas encore 30 ans.

En 1983, alors qu'il entame son dernier mandat, Louis MANCHON en fait son Premier adjoint. **En 1989, Christian CAMBON lui succède et devient Maire de Saint-Maurice.** Confiance des Mauritiens, ensuite, qui le rééliront en 1995, 2002, 2008 et 2014, conscients des formidables transformations dans lesquelles il a engagé la ville sans en trahir jamais le caractère si particulier. Une ville qui développe ses services à la population, non seulement sans alourdir les impôts (plus de 30 ans sans augmentation, un véritable exploit !), mais en faisant d'elle la commune la moins endettée du département (Rungis excepté). Un nouveau quartier – Montgolfier, des crèches créées, des écoles rénovées, des équipements culturels et sportifs développés et un urbanisme apaisé, protecteur d'une qualité de vie que

beaucoup nous envie. Cette liste de réalisations n'est bien évidemment pas exhaustive. Élu Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France



Christian Cambon au Sénat

en 1986, député suppléant en 1988, le destin de Christian CAMBON prend une dimension nationale lorsqu'en 2004, il est élu pour la première fois Sénateur du Val-de-Marne. Réélu en 2011 et en 2017, Il préside, depuis

4 ans, la commission des Affaires étrangères et des Forces armées. Pour respecter la loi sur le non cumul des mandats, Christian CAMBON doit renoncer à celui de Maire, qu'il considère comme le plus beau de la République. **Il demeure pourtant, plus que jamais, fidèle à Saint-Maurice : il a ainsi accepté, après avoir passé le flambeau à Igor SEMO, de figurer sur sa liste en mars 2020.** Lors du conseil municipal du 4 mars, le Maire lui a rendu un vibrant hommage auquel Christian CAMBON, visiblement ému, a répondu : « **Je suis évidemment fier de ce long parcours au service de ma ville et de mes concitoyens.** De benjamin du conseil municipal jusqu'à la Présidence de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat, c'est surtout un honneur de servir, pour l'enfant de Saint-Maurice que je suis. Mais je dois tout cela aussi au soutien et au travail des équipes, élus, fonctionnaires, collaborateurs qui m'ont accompagné dans cette aventure.

Et rien n'aurait été possible sans l'amitié et la confiance 11 fois renouvelée des Mauritiennes et des Mauritiens. Qu'ils en soient tous, du fond du cœur, remerciés ! **Maintenant, Igor SEMO, notre nouveau Maire qui m'a succédé, poursuit cette belle mission de diriger notre ville, au milieu de bien des difficultés. Il a toute ma confiance. »**

Saint-Maurice, quand le moment sera venu, en fonction des impératifs sanitaires, organisera en son honneur diverses manifestations auxquelles tous les Mauritiens seront conviés.





LA VILLE SE PARE des couleurs du printemps

Le printemps est arrivé. Les équipes municipales poursuivent leurs actions en faveur de notre environnement pour offrir aux Mauritiens un cadre de vie toujours plus fleuri et respectueux de la biodiversité.

PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES

En mars, de nouveaux spécimens ont été plantés à travers la ville quartier Panoramis et Pont.

- Les méta séquoias de l'avenue du Chemin de Presles étaient morts et ont dû être abattus. Ils viennent d'être remplacés par 12 liquidambars styraciflua. Cet arbre, très décoratif et pouvant atteindre 40 mètres de haut, embellira le quartier de ses couleurs changeantes en fonction de la saison.
- Au carrefour Jean Jaurès, la place a été réaménagée cet hiver avec la pose d'un nouveau pavement et la création de deux emplacements en pleine terre. Des cyprès vont y être plantés, conférant un air de Provence à cette petite place à l'entrée de l'autoroute.



ATELIER JARDINAGE POUR LES PETITS

Les plus jeunes apprennent à jardiner avec le centre de loisirs au jardin partagé du Val d'Osne.

Les enfants du centre de loisirs de l'école maternelle Centre, la Souris verte, ont préparé des semis pour le jardin partagé. Quel plaisir pour ces bouts de chou de mettre les mains dans la terre !

Le jardinage leur apprend la minutie et surtout la patience, ils retourneront bientôt dans leur potager sentir les fleurs, observer les insectes ou cueillir leur production. Chaque sortie au jardin est une leçon de choses. Un plaisir pour les enfants, mais aussi, pour les animateurs qui les y emmènent.





LES SEMIS DES SEMEURS

L'association a distribué des graines pour assurer les futures récoltes au jardin partagé.

Les membres de l'association Les Semeurs du Pont, ne pouvant pour l'instant reprendre leur activité de groupe au jardin partagé, ont distribué des graines afin d'avancer le travail. Ces semences, récoltées sur place cette année et triées cet hiver, vont être semées au chaud chez les adhérents volontaires qui rapporteront leurs jeunes pousses dans quelques semaines, afin de les mettre en pleine terre. Ainsi, tomates, courges, courgettes ou fleurs pourront s'épanouir prochainement. Et la dynamique des semences reproductives n'est pas interrompue par la Covid !



TOUJOURS PLUS D'ABRIS POUR LA FAUNE !

Deux nouveaux nichoirs à oiseaux et deux nouveaux hôtels à insectes viennent d'être installés.

Après avoir observé une colonie de moineaux aux abords du Conservatoire, un nichoir spécifique vient d'être posé devant la mairie, afin d'aider à la préservation de ce passereau en voie de disparition. Un autre a été installé dans le parc Belmondo. Deux nouveaux hôtels à insectes, toujours fabriqués par un agent de la Ville, viennent d'être posés square du Val d'Osne et parc Belmondo. La Ville peut être fière de ses nombreux abris, gages de la protection de la biodiversité.



BIENVENUE aux nouveaux commerçants du marché !

Dernièrement trois nouveaux stands alimentaires se sont ouverts sur le marché Émile Bertrand. Rencontre.



LES PÂTISSERIES DE JEANNE JOURDIN

Venez goûter les gourmandises de La Gastelerie.

Depuis fin décembre, Jeanne Jourdin tient un joli stand, La Gastelerie, sur le marché le dimanche matin. Elle y propose des classiques de la pâtisserie française avec une touche personnelle. Pâtissière depuis 10 ans et Mauricienne depuis 1997, Jeanne a fait ses classes auprès des grands, comme la maison Kayser, et lancé son entreprise en septembre dernier. Son credo : goût, fraîcheur et proximité. Les produits sont locaux et de saison, même ses tabliers sont fabriqués à Saint-Maurice par Sophia, de Maison Art Couture ! Jeanne propose également des cours de pâtisserie à domicile. <http://lagastelerie.fr> • 06 60 78 57 42



APAPAT, LE COMPTOIR À MEZZÉS

Venez découvrir les spécialités de Karine Murat et Rostam Hambardzumyan, traiteurs méditerranéens.

Tous les dimanches, retrouvez des spécialités arméniennes, grecques et libanaises chez Apapat. Une nouvelle offre de restauration à emporter, saine et savoureuse : houmous, dolmas, taboulé ou encore brochettes, toute une variété de produits qui vous feront voyager. Le saviez-vous ? Le nom de cette enseigne vient du mont Ararat, symbole de l'Arménie. Organisation de buffets sur demande. **Livraison à domicile. 01 40 92 91 08**



ÉVASION GUSTATIVE AVEC LA MAISON TEASCO

Venez déguster leur élixir bio made in France.

Lénaïc Valin et Cédric N'Sakou, deux jeunes Mauriciens, ont créé Teasco, leur société de boisson bien-être à base de fleurs d'hibiscus, pour nous faire voyager au travers de savoureuses et élégantes infusions de plantes exotiques. 100% naturelles et biologiques, une alternative saine et originale aux boissons industrielles souvent très sucrées ou artificielles. Une note d'exotisme dans votre verre ! Présents tous les dimanches sur le marché. **Plus d'infos sur Teasco.fr.**

Rappel, le respect des gestes barrières est obligatoire au marché : port du masque sur la bouche et le nez, lavage des mains à l'entrée, filtrage du nombre de visiteurs et distanciation physique. Merci de votre compréhension.

PORTRAIT

BRAHIM STITTOU

Un jeune homme impliqué

Élève modèle puis animateur adoré des enfants, rencontre avec un Mauricien dont la jeunesse est particulièrement liée à la vie de notre commune. Un bel exemple à suivre pour nos jeunes.

Né en 1996, Brahim a effectué toute sa scolarité à Saint-Maurice, de la maternelle du Centre au collège Edmond Nocard. Sa mère, aide-soignante aux Hôpitaux de Saint-Maurice pendant 30 ans et ancienne conseillère municipale, lui a appris le partage et l'entraide. Membre du CME, enfant, il rejoint le club théâtre des seniors, avec D. Bocquet et P. Simon Jouvence, et joue pour nos maisons de retraite et pour le Téléthon.

Ce jeune homme a beaucoup participé à la vie municipale en travaillant pour la mairie à plusieurs reprises. Animateur dans nos centres de loisirs de 2017 à 2021 pendant ses études de droit à la faculté de Créteil, Brahim a aussi travaillé au service des espaces verts pendant l'été 2018, fait un stage au service juridique en 2019 et fait

partie de l'équipe de prévention des noyades sur les bords de Marne cet été. Tous les Mauriciens se souviennent également de son grand frère Mehdi, décédé en 2012 de la mort subite du sportif à l'âge de 17 ans, au cours d'un match de foot devant le service des sports. « Les habitants, les élus et les agents de la Ville nous ont énormément soutenus. Nous avons découvert une famille élargie, beaucoup d'affection et de soutien de la part de tous. **La Ville a été d'un grand réconfort pour vivre une telle épreuve.** »

Brahim est actuellement en Master 2 droit immobilier, en alternance chez un bailleur en tant que juriste immobilier. « À la fin de ma dernière année de droit, je compte exercer en tant que juriste immobilier avant de passer l'examen du centre régional de formation

professionnelle des avocats pour intégrer l'école de formation des barreaux de Paris. En parallèle, j'aimerais garder du temps pour des jobs partiels à la mairie comme animateur.

Être animateur a vraiment éveillé quelque chose en moi, cela m'a permis de mettre de côté ma timidité, d'avoir confiance en moi.

Cela m'a vraiment changé car j'étais un jeune étudiant timide qui n'osait pas prendre la parole en public. Désormais, grâce aux activités que j'ai pu faire, aux contacts avec les enfants et leurs parents, aux conseils des agents de la mairie et de mes collègues animateurs, je m'exprime de manière claire, je sais argumenter et expliquer de manière pédagogique. » De quoi motiver des vocations pour l'animation !

« Je suis fier d'avoir grandi à Saint-Maurice et d'y habiter. J'ai eu tous les moyens de grandir dans de bonnes conditions et d'être entouré de personnes gentilles et soucieuses de l'avenir des jeunes. C'est à mon tour, et à ma génération désormais, d'être le modèle des enfants d'aujourd'hui pour qu'ils soient les citoyens de demain ».

TRIBUNES

Un budget 2021 maîtrisé !

Le budget 2021 est le premier vrai budget de la nouvelle mandature. C'est donc un budget important, porteur du projet municipal. Comme rappelé lors du débat d'orientation budgétaire, la ville de Saint-Maurice entend maintenir le cap d'une saine gestion financière.

Ainsi, en 2021, la ville tiendra son engagement de ne pas augmenter vos impôts tout en déroulant un ambitieux programme d'investissement : rénovation du Centre Sportif, rénovation du parc de chaudières, interventions sur la voirie... Quant aux services à la population, le budget table sur un retour à un fonctionnement « normal ». Il intègre le renouveau des délégations de service public pour les crèches, un nouveau marché pour la restauration scolaire faisant la part belle à l'agriculture biologique.

Après un budget 2020 marqué par les effets de la pandémie, le budget pour 2021 est une bonne entrée en matière pour ce nouveau mandat.



Claire Delpech

Conseillère municipale chargée du Budget
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Soutenons notre jeunesse

La crise sanitaire a bouleversé notre vie quotidienne. La jeunesse est l'une des premières impactées. La situation actuelle, difficile pour nos adolescents et les jeunes majeurs, doit nous inciter à réinventer leur prise en charge. Nous pourrions mettre en place des actions via le tissu associatif, sportif et culturel pour les écouter et les accompagner psychologiquement. Cette dynamique devra perdurer sur le long terme. La mise en place d'un dispositif d'information et d'éducation aux médias est essentielle dans une société où les réseaux sociaux sont influents. Les relations jeunesse / police (nationale, municipale) doivent être développées. L'augmentation des effectifs de la police municipale, comme nous le souhaitons, est une opportunité pour faire connaître les missions de ce service, tout en rappelant les règles de vie collective et le sens de l'autorité. Une jeunesse encadrée, soutenue et éduquée saura mieux s'épanouir et appréhender une société en pleine mutation.



Katia Lessault

Conseillère municipale
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

La vie associative mérite sa Maison

La crise sanitaire perturbe sérieusement notre vie sociale et donc la vie associative de Saint-Maurice. Elle est pourtant si utile au développement de la culture, du sport, et des solidarités. Elle est émancipatrice, aux plans individuel et collectif. Dans le programme de Saint-Maurice en commun nous lui avons accordé une place essentielle.

La vie associative mérite sa Maison ! c'est à dire un équipement qui soit un pôle « ressource ». D'abord une adresse pour les associations qui le souhaitent et un lieu de conseil à la gestion et à l'administration de leur vie, un lieu de formation. Elle peut être aussi un lieu d'échange pour les habitants, citoyens, qui souhaiteraient construire des initiatives.

Mais la construction de cette maison ne peut pas se faire sans l'avis des 61 associations mauritiennes, parce qu'elles ont des objets très diversifiés. Une concertation peut et doit être organisée pour sa conception. Nous nous engagerons pour que ce lieu voie le jour avant 2026.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Liste Saint-Maurice en commun
<https://saintmauriceencomm.wixsite.com/st-maurice-en-commun>

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député

La prochaine permanence de **Michel Herbillon** à Saint-Maurice se tiendra le jeudi 8 avril à 18h.



11/04

**PHARMACIE
DES DEUX COMMUNES**
46 avenue de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

18/04

PHARMACIE MONDOT
2 rue du Général Leclerc
à Charenton
01 43 68 03 97

25/04

**PHARMACIE
NGUYEN QUACH**
14 rue Victor Hugo
à Charenton
01 43 76 62 32

01/05

**GRANDE PHARMACIE
DE SAINT MAURICE**
7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

02/05

**PHARMACIE
DES CANADIENS**
Résidence Panoramis
4 rue des Réservoirs
à Saint-Maurice
01 42 83 24 42

08/05

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**
3 Place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

**PHAR
MACIES**

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

Angelina MARJANOVIC – Oscar THEINER – Noah MEUNIER – Liam KHAMSY – Bëlla CORCOS – Safwa RAHMOUNI – Hana MORINE – Nava HOBAB – Hailey SAADOUN – Magdalena GUYOT – Elicha BEN MOUHA – Hélène LOPEZ GOUTIERE – Laurène BENABOU – Roméo COUBARD-MILLOT RANC.

épouse GODARD – Liliane RENAUD
veuve PLANCHON – Jacqueline ROGER veuve RANDOLFI – Laurence GAYET – Michel MOUTARLIER – Chantal FROMAIN.

Mariages

Hervé MAAG et Aurélie GAILLOU.

Pacs

Mathilde ANÉ
et Otto RODRIGUES SIMONI.

Décès

Christian ROPARS – Bernard DESCHAMPS – Martine TLOUZEAU

EN BREF

DÉCHETS MÉNAGERS, RESPECTEZ LES HORAIRES !

Afin d'éviter que les conteneurs d'ordures ménagères restent trop longtemps sur les trottoirs, il est demandé de les déposer le matin avant la collecte et de les rentrer, si possible, après le passage des bennes. La collecte des encombrants a lieu sur toute la ville **TOUS LES LUNDIS MATIN** ou sur rdv au 01 30 06 87 97. Ils sont ramassés le matin de 6h30 à 13h. Les encombrants doivent être sortis au plus tôt **LE DIMANCHE**, à partir de 19h30.

PERMANENCES DROIT DES FEMMES

Les prochaines permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) à la mairie auront lieu les 14, 21 et 28 avril. Les entretiens, gratuits et confidentiels, sont assurés par une juriste tous les mercredis après-midi sur rendez-vous au 01 45 18 82 10.

COMMÉMORATION 25 AVRIL

La commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation aura lieu dimanche 25 avril à 11h30 place Charles de Gaulle à Saint-Maurice.

Le 21 juin



MUSICIENS FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

La fête de la musique
revit à Saint-Maurice!



Inscription :

manifestations@ville-saint-maurice.fr

Événement sous réserve
de l'évolution
de la situation sanitaire